

1. *Débitrice:*

Omnium d'opérations financières, sans adresse,
1700 Fribourg

2. *Déclaration de faillite:* 08.03.2005

3. *Suspension de faillite:* 09.12.2008

4. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 19.01.2009

5. *Avance de frais:* CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. *Remarques:* But: l'administration de toutes participations financières et notamment l'achat, la gestion et la vente de toutes valeurs mobilières ou immobilières, dans le sens d'une compagnie holding et sans faire appel au public. Elle s'interdit toutes opérations dans le canton de Fribourg.
(réf. secteur 2)

Office cantonal des faillites, P. Porchet, substitut
1700 Fribourg

(00342899)